



Participation des enfants aux frais de maison de retraite

Par **martin josette_old**, le **25/11/2007** à **13:38**

Bonjour,

Ma fille a son beau père qui va entrer en maison de retraite. Celui-ci a trois enfants dont une en l'occurrence sa fille qui ne veut pas payer sa participation aux frais d'hébergement . Elle est mariée ne travaille pas et son mari dit ne pas vouloir pourvoir aux frais.

Quel peut être le recours de mes enfants pour faire en sorte que tout le monde paie sa part.

Merci de vos conseils

Cordialement